Terrain de pétanque

Amateurs de pétanque, **un boulodrome municipal** est à votre disposition sur le terrain jouxtant la Maison des Associations, rue de la Poste.
Doté de 2 terrains de dimensions pour la compétition (15m de long x 4m de large), le boulodrome est en **accès libre pour les Logeois.**
Les personnes résidant hors de la commune doivent être accompagnés par un habitant des Loges-en-Josas.

Le respect du voisinage est essentiel.
L'écoute de musique, les cris, les injures et autres comportements portant atteinte à la tranquillité publique sont interdits.

Les utilisateurs doivent laisser le terrain dans un état propre : détritus, mégots,...doivent être déposés dans les poubelles à proximité ou rapportés chez soi.

Contact

Mairie Les Loges-en-Josas

- 01 39 07 16 70
- accueil@mairieleslogesenjosas.fr

Document associé

Réglement du terrain de pétanque - Arrêté du maire 2/2017 65,37 Ko, pdf

Sur le même sujet

Équipements sports et loisirs

Parc Yvon le Coz, Halle sportive et équipements

- Partager sur
- Partager sur Facebook
- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email

- Enregistrer en PDF